

■ Mairie infos

Syndicat Centre Hérault (SCH)

Plus on triera, plus on économisera

Le 18 septembre à 20 h, Jacques Donnadieu, président du Syndicat Centre Hérault accompagné de Monsieur Piquemal, directeur du SCH, est venu à Lieuran-Cabrières pour expliquer les objectifs du SCH chargé de la gestion des déchets sur trois communautés de communes (Le Clermontois, la Vallée de l'Hérault, Lodève et le Caylar). Le SCH existe depuis dix ans. La gestion des déchets a été déléguée par les communes au SCH mais reste de leur responsabilité. Si le coût pour les usagers a énormément évolué, c'est aussi parce que la collecte a évolué parallèlement. **On n'en est plus à jeter les déchets dans un trou sans savoir ce qu'ils deviennent en polluant rivières et paysages.** Aujourd'hui grâce à l'effort de chaque habitant et au travail du Syndicat Centre-Hérault, on recycle la majorité des déchets et on n'en enfouit plus que 16 %. Il faut savoir que c'est le déchet enfoui qui coûte le plus cher (75 € la tonne) : **plus on triera, plus on économisera.**

Objectifs du SCH depuis sa création en 1998

« Les objectifs étaient de préserver les ressources non renouvelables, réintroduire la matière organique dans le circuit économique de proximité afin de limiter les transports de déchets et les tonnages enfouis, avec un souci permanent de maîtrise des coûts de gestion du service. la collecte sélective a été mise en place en liaison avec les trois communautés de communes, compétentes en matière de collecte ... »

(extrait de la brochure Valorisation locale des bio-déchets des ménages : l'expérience du Syndicat Centre Hérault)

Opération compostage réussie

Avec la collecte sélective des biodéchets « à la source » ce fut la mise en place des bacs verts et des bacs gris collectés

SCH - quelques chiffres

Trois communautés de communes = 72 communes et environ 60 000 habitants en 2008 contre 50 000 en 1998.

En 1998 : 1 déchetterie pour 72 communes
En 2008 : 14 et une quinzisième en cours d'élaboration (prix moyen par déchetterie : **250 000 euros**).

300 points de tris : ce sont les conteneurs pour le verre, les recyclables et les papiers. **5 000 euros** pour chaque point de tri – « quand ces conteneurs font l'objet de dégradation par le feu ou autres ça coûte cher à la communauté » nous précise Jacques Donnadieu.

Sur la base du volontariat ont été distribués **4500** composteurs.

En 1998, **2200 tonnes** valorisées, en 2007, **15 800 tonnes**. Les accords de Grenelle disent qu'actuellement on met en décharge **290 kg par an** et par habitant, il faut réduire cette quantité à 250 kg par an en 2012 et arriver à 200 kg en 2017.

« **Les habitants du territoire sont compétents en matière de tri : 217 kg par an et par habitant en 2007** » –

Jacques Donnadieu ajoute « en 2008 ce chiffre aura encore baissé et l'on aura presque atteint l'objectif fixé pour 2017 pour la communauté européenne, soit 200 kg ».

une fois par semaine, et l'apport par les particuliers et professionnels de leurs déchets verts à la déchetterie. Un compost est fabriqué en broyant les déchets verts et les biodéchets La mise en œuvre d'un procédé rigoureux a permis d'obtenir un compost de qualité. Il répond aux normes de l'ECOLABEL européen et a été certifié en 2006 produit utilisable en Agriculture Biologique. En 2006, 1600 tonnes de compost ont été vendues intégralement pour moitié aux professionnels et pour moitié aux particuliers.

■ CCC infos

Envers les salariés, les demandeurs d'emplois et les employeurs.

Groupement d'employeurs multi sectoriel (les GE)

De plus en plus des groupements d'employeurs se forment : ce sont des associations dont l'objet est la mise à disposition de ses salariés auprès de ses adhérents (les employeurs).

L'organisation en GE est triplement gagnante car elle permet aux

entreprises de mutualiser leurs besoins en main-d'œuvre, de fidéliser les salariés et de bénéficier sur des temps partiels de compétences qu'elles ne pourraient pas assumer seules à plein temps.

salariés d'avoir un emploi pérenne à plein temps, de bénéficier de formations adaptées aux besoins des entreprises et d'être rattachés à une convention collective.

territoires de maintenir sur place une main d'œuvre locale qualifiée et polyvalente, d'attirer des compétences pointues dont le territoire a besoin et ainsi de se développer.

Contact GE Orb/Hérault : Maison de pays, 1, rue de la République, 34600 Bédarieux – Tel : 04 67 95 40 78, port : 06 74 48 39 57, Email : gedor@club-internet.fr

La CCC offre un nouveau service, l'ADIL

L'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL) a ouvert une permanence gratuite le 1er et 3ème mercredi du mois de 9H à 12H à la CCC de Clermont depuis le 3 Septembre.

Cette association loi 1901, conventionnée par le ministère en charge du logement et agréée par l'Association Nationale d'Information sur le Logement (ANIL), a pour mission d'informer gratuitement et de façon neutre le public (propriétaire, locataire, copropriétaire) sur les questions du logement et de l'habitat.

Chaque année, un bilan chiffré de la demande exprimée lors des permanences ainsi que l'ensemble des sollicitations sera établi. La cotisation annuelle pour ce nouveau service est fixée pour 2008 à 0,10 € par habitant.

L'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE)

se lance dans le conseil en recrutement auprès des entreprises pour lutter contre le turn over. Elle effectue de la sous-traitance drh (direction de ressources humaines) en matière de recrutement.

propose une formation pour les futurs salariés lors de l'implantation de nouvelles entreprises, une formation spécialisée complémentaire pour l'adaptation spécifique à un poste de travail. Ces formations sont gratuites.

incite les demandeurs d'emploi à rejoindre les décideurs et ressources d'emploi afin d'éviter leur isolement.

rentre dans l'entreprise en pratiquant des évaluations d'habiletés (ce qui permet la transposition des compétences du salarié sur d'autres métiers).

a fait 1109 visites dans les entreprises, 3487 offres d'emploi en 2007 - 90% des offres sont satisfaites